

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET PRINCIPAL

Le présent rapport porte sur le compte administratif du budget principal, pour l'exercice 2020.

En section de fonctionnement.

Le résultat de l'exercice présente un excédent de 1 536 415,31 €. Après prise en compte des excédents antérieurs reportés (18 377 899,53 €), le résultat de clôture présente un excédent de 19 914 314,84 €.

DEPENSES	RECETTES	SOLDE	
71 439 976,02	72 976 391,33	1 536 415,31	Résultat de l'exercice
	18 377 899,53	18 377 899,53	Reprise du résultat reporté
71 439 976,02	91 354 290,86	19 914 314,84	Résultat de clôture

S'agissant du résultat antérieur reporté, il convient de rappeler que les compétences en matière d'eau potable et d'assainissement ont été transférées au TCO depuis le 1^{er} janvier 2020. Il en découle que les budgets annexes de l'eau, de l'assainissement et du SPANC-ont été dissouts au 31 décembre 2019. Les résultats de clôture définitive de ces budgets sont ainsi agrégés au niveau des résultats antérieurs reportés du budget principal, en fonctionnement comme en investissement,

Ainsi, sur les 18,4 M€ d'excédent de fonctionnement reporté, 15 M€ sont issus des budgets annexes transférés et 3,4 M€ du budget principal, en propre (DCM n° 2020-059).

En section d'investissement.

Concernant les opérations en AP / CP, les réalisations sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Opération	Montant de l'AP	Réalisation 2020	Réalisations cumulées
SDIS	4 900 000,00	17 659,90	4 336 983,01
Réfection de l'église Jeanne d'Arc	900 000,00	640,15	869 582,12
Programme écoles	11 400 000,00	598 751,15	10 136 201,54
Programme ANRU	15 300 000,00	274 527,33	14 037 963,34
PNRU 2 - Phase opérationnelle	30 104 857,00	1 935,67	11 209,67

Le résultat de l'exercice présente un excédent de 9 588 388,21 €. Après prise en compte du résultat antérieur reporté (- 5 156 745,63 €), et des restes à réaliser en dépenses (11 956 761,18 €) et recettes (7 186 447,60 €), le besoin de financement est de 338 671,00 €.

DEPENSES	RECETTES	SOLDE	
20 969 967,28	30 558 355,49	9 588 388,21	Résultat de l'exercice
5 156 745,63		- 5 156 745,63	Reprise du résultat reporté
26 126 712,91	30 558 355,49	4 431 642,58	Résultat intermédiaire
11 956 761,18	7 186 447,60	- 4 770 313,58	Restes à réaliser
38 083 474,09	37 744 803,09	- 338 671,00	Résultat définitif : besoin de financement

S'agissant du résultat antérieur reporté (- 5,2 M€), il convient de noter que le résultat reporté issu du budget principal est de - 5,5 M€ et celui des budgets annexes est de + 0,3 M€ (DCM n° 2020-059).

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement selon le besoin de financement dégagé par la section d'investissement :

FONCTIONNEMENT	Montant
Fonctionnement - Résultat de clôture	19 914 314,84
Investissement <i>Besoin de financement (-) / Excédent (+)</i>	- 338 671,00
Affectation – Couverture du besoin de financement	338 671,00
Résultat après affectation	19 575 643,84

Le montant affecté à la section d'investissement se chiffre ainsi à 338 671,00 €.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le compte administratif 2020 du budget principal et en particulier d'acter les réalisations des opérations en AP / CP (Autorisations de Programmes / Crédits de Paiements) ;
- d'arrêter les résultats de l'exercice 2020 comme suit :
 - o en fonctionnement :
 - résultat de l'exercice : excédent de 1 536 415,31 €,
 - résultat de clôture : excédent de 19 914 314,84 € ;
 - o en investissement :
 - résultat de l'exercice : excédent de 9 588 388,21 €,
 - résultat de clôture : besoin de financement de 338 671,00 € ;
- d'arrêter les restes à réaliser en investissement aux montants suivants :
 - o dépenses : 11 956 761,18 €
 - o recettes : 7 186 447,60 € ;

- d'affecter le résultat de clôture de fonctionnement de 19 914 314,84 € de la manière suivante :
 - 338 671,00 € en couverture du besoin de financement de la section d'investissement. Ce montant sera repris en recettes d'investissement, au compte 1068, sur l'exercice 2021 ;
 - 19 575 643,84 € maintenus en section de fonctionnement. Ce montant sera repris en recettes, au chapitre 002, sur l'exercice 2021.

- d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

Affaire suivie par la Direction des Finances

COMMUNE DE LE PORT

BUDGET PRINCIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

NOTE DE SYNTHÈSE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
I – PRESENTATION PAR NATURE	10
I A – Taux de réalisation	111
I B – L'exécution du budget au niveau des chapitres	12
<i>La section de fonctionnement.</i>	12
<i>La section d'investissement.</i>	14
II – PRESENTATION ET EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	16
Evolution générale – Présentation par chapitre	17
Charges à caractère général (chapitre 011)	18
Charges de personnel (chapitre 012)	21
Autres charges de gestion courante (chapitre 65)	233
Dotation aux provisions (chapitre 68)	244
III – PRESENTATION ET EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	255
Evolution générale – Présentation par chapitre	266
Atténuations de charges (chapitre 013)	266
Produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70)	277
Impôts et taxes (chapitre 73)	288
Dotations et participations (chapitre 74)	299
Autres produits de gestion courante (chapitre 75)	299
Produits financiers (chapitre 76)	30
Produits exceptionnels (chapitre 77)	Erreur ! Signet non défini.
IV – PRESENTATION ET EVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES EN INVESTISSEMENT	31
Les dépenses d'équipement (chapitres 20, 204, 21, 23 et 27)	32
Les opérations en AP / CP	323
Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)	333
V – PRESENTATION ET EVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES EN INVESTISSEMENT	344
Dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10)	355
Subventions d'investissement (chapitre 13)	366
Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)	366
VI – ECRITURES D'ORDRE	366
VII – PRESENTATION FONCTIONNELLE	377
En dépenses réelles (hors restes à réaliser en investissement) :	377
En recettes réelles (hors restes à réaliser en investissement):	377
VIII – LES RESULTATS DE GESTION	388

En section d'investissement.....	388
En section de fonctionnement.....	388
VIII – L’AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	39
IX – BALANCE CONSOLIDEE DES BUDGETS	40
X - SITUATION GENERALE.....	41
Les ratios	412
Conclusion.....	444
ANNEXES.....	455
ANNEXE 1 - Etat des effectifs au 31 décembre 2019	466
ANNEXE 2 - Etat des subventions aux associations et aux établissements publics.....	50
ANNEXE 3 – Détails des locations immobilières	51
ANNEXE 4 – Détails des cessions foncières.....	52
ANNEXE 5 – Détail des opérations d'équipement.....	533

Envoyé en préfecture le 14/06/2021

Reçu en préfecture le 14/06/2021

Affiché le

SLOW

ID : 974-219740073-20210601-DL__2021_067-DE

INTRODUCTION

Introduction

Le compte administratif est le bilan comptable de l'exécution du budget arrêté au 31 décembre de chaque année. Il permet de *dégager un résultat et des restes à réaliser*. Son adoption par le Conseil municipal doit intervenir avant le 30 juin de l'exercice suivant.

■ Le document comptable qui constitue le compte administratif est quasiment identique au budget lui-même tant *dans sa forme que dans son contenu*. Il est réglementé par la nomenclature comptable et budgétaire M14 qui s'impose aux communes.

Comme le budget, le compte administratif comporte deux parties :

- 1) **la section de fonctionnement** qui retrace l'exécution budgétaire des opérations de gestion courante tant en recettes (suivi de la fiscalité, des produits domaniaux, des dotations diverses, ...) qu'en dépenses (rémunération du personnel, achats courants d'eau, d'électricité, de téléphone, de produits d'entretien et alimentaire, maintenances diverses, assurances, ...)
- 2) **la section d'investissement** qui retrace les opérations affectant le patrimoine de la Ville : travaux, constructions, acquisition de matériels et mobiliers, encaissements et remboursements d'emprunts, subventions d'équipement, etc.

Les opérations sont comptabilisées dans des *chapitres* et *articles* budgétaires (par exemple : chapitre 011 « Dépenses à caractère général » - article 60612 « Electricité » / chapitre 70 « Vente de produits, prestations » - article 70311 « Concessions cimetière »).

En recettes, les montants enregistrés correspondent aux *titres de recette* émis, ordres de recouvrement qui permettent au Comptable Public, d'encaisser ce qui est dû à la Ville. Ces montants peuvent être supérieurs aux prévisions budgétaires *qui ne sont qu'indicatives*.

En dépenses, il s'agit des *mandats*, ordres de paiement donnés au même Comptable public, pour le règlement des sommes dues aux fournisseurs et prestataires divers. Le montant des mandats aux chapitres ne peuvent en aucun cas être supérieurs aux prévisions budgétaires *qui sont limitatives*.

Cette présentation est doublée par une présentation fonctionnelle qui permet ainsi d'appréhender la politique municipale dans différents domaines : scolaire, sportif, culturel, aménagement urbain, etc.

Comme le budget, le compte administratif comporte des annexes comme l'état de la dette, l'état des immobilisations, l'état des provisions constituées, l'état des concours aux associations.

L'ensemble du document budgétaire est consultable sur demande auprès de la Direction Financière.

■ Le compte administratif, bilan des opérations budgétaires arrêtées au 31 décembre, fait apparaître une série de résultats obtenus par différence entre le montant des recettes et le montant des dépenses constatées au niveau de chaque section.

A partir du résultat brut de la section d'investissement, la prise en compte de l'excédent reporté des exercices antérieurs et des restes à réaliser permet de connaître *le besoin de financement* de l'investissement.

Le résultat de fonctionnement est calculé en quatre étapes : *un résultat des opérations de gestion courante, un résultat des opérations financières, un résultat des opérations exceptionnelles* et enfin, *le résultat global*. Une fois pris en compte l'excédent reporté des exercices antérieurs, le résultat est, en principe, toujours excédentaire car il doit au moins couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

■ Le compte administratif permet également de connaître le niveau d'exécution du budget en comparant les prévisions initiales aux opérations comptabilisées.

En fonctionnement, si d'une façon générale le compte administratif met en évidence un taux de réalisation de plus de 90 % tant en recettes qu'en dépenses, il n'en est pas de même en section d'investissement dont l'exécution est soumise à de lourdes contraintes administratives et financières.

Le taux de réalisation en investissement est corrigé par *les restes à réaliser* susceptibles d'être comptabilisés. Ces restes à réaliser correspondent en recettes, à des subventions attendues non versées ou à des emprunts non encaissés et en dépenses, à des travaux ou acquisitions engagés, voire même réalisés, mais non encore mandatés pour différentes raisons (factures non parvenues, erronées ou en cours de vérification, absence ou insuffisance de pièces justificatives, ...). Les restes à réaliser en investissement, dont un état est joint en annexe au compte administratif, participent ainsi au résultat du compte administratif.

En fonctionnement, il n'y a pas à proprement parler de restes à réaliser. En dépenses, les *charges rattachées* à l'exercice correspondent à des commandes réalisées mais dont les factures ne sont pas encore parvenues en mairie au 31 décembre. De même, les *produits rattachés* à l'exercice correspondent à des créances dues par divers débiteurs mais pour lesquelles les titres ne peuvent encore être émis.

Les restes à réaliser en investissement ainsi que les résultats du compte administratif sont repris au budget de l'année suivante, en général, lors du vote du budget supplémentaire.

Envoyé en préfecture le 14/06/2021

Reçu en préfecture le 14/06/2021

Affiché le

SLOW

ID : 974-219740073-20210601-DL__2021_067-DE

I – PRESENTATION PAR NATURE

I - Présentation par nature

I A – Taux de réalisation

Les réalisations du compte administratif 2020 de la Ville sont présentées ci-après¹. Elles comprennent les restes à réaliser en section d'investissement :

- au niveau des opérations réelles :

SECTION	DEPENSES			RECETTES		
	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Fonctionnement	62 490 475	59 846 994	95,8%	71 396 542	72 716 317	101,8%
Investissement	48 751 956	30 552 557	62,7%	25 764 394	24 037 724	93,3%
TOTAL	111 242 432	90 399 551	81,3%	97 160 936	96 754 041	99,6%

- au niveau des opérations d'ordre :

SECTION	DEPENSES			RECETTES		
	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Fonctionnement	12 129 213	11 592 982	95,6%	340 000	260 075	76,5%
Investissement	6 340 000	2 374 172	37,4%	18 129 213	13 707 079	75,6%
TOTAL	18 469 213	13 967 153	75,6%	18 469 213	13 967 153	75,6%

- au niveau des sections (*) :

SECTION	DEPENSES			RECETTES		
	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Fonctionnement	74 619 689	71 439 976	95,7%	90 114 442	91 354 291	101,4%
Investissement	60 248 702	38 083 474	63,2%	43 893 607	37 744 803	86,0%
TOTAL	134 868 391	109 523 450	81,2%	134 008 049	129 099 094	96,3%

(*) : il s'agit des opérations de l'exercice. Les montants ne comprennent donc pas les chapitres sans réalisation.

¹ : Les montants des prévisions tiennent compte des opérations de cession enregistrées aux chapitres 77 (nature 775), 042 (natures 675, 676, 776) et 040 qui génèrent, conformément à la réglementation en vigueur depuis le 01 janvier 2006, des ouvertures de crédits automatiques.

I B – L'exécution du budget au niveau des chapitres

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

☒ La section de fonctionnement.

DEPENSES					
Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalisations	Dont rattachements	Taux de réa.
011	Charges à caractère général	9 137 560	8 279 283	965 808	90,6 %
012	Rémunération du personnel	36 770 000	36 656 065	-	99,7 %
65	Autres charges de gestion courante	12 598 812	12 502 415	715 618	99,2 %
Total Gestion des services		58 506 373	57 437 763	1 681 426	98,2 %
66	Charges financières	1 600 000	1 167 146	-	72,9 %
67	Autres charges Exceptionnelles	1 684 103	1 012 455	26 383	60,1 %
68	Dotations aux provisions	700 000	229 630	-	32,8 %
Total Opérations réelles		62 490 475	59 846 994	1 707 808	95,8 %
042	Transferts entre sections ²	12 129 213	11 592 982	-	95,6 %
Total Opérations d'ordre		12 129 213	11 592 982	-	95,6 %
Total Dépenses de l'exercice		74 619 689	71 439 976	1 707 808	95,7 %

022	Dépenses imprévues	30 000
023	Virement à la section d'investissement	15 464 753
Total chapitres sans réalisation		15 494 753

Total Dépenses de Fonctionnement	90 114 442
---	-------------------

² Les montants des prévisions tiennent compte des opérations de cession enregistrées aux chapitre 77 (nature 775), 042 (natures 675, 676, 776) et 040 qui génèrent, conformément à la réglementation en vigueur depuis le 01 janvier 2006, des ouvertures de crédits automatiques.

RECETTES					
Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalisations	Dont rattachements	Taux de réa.
013	Atténuations de charges	172 100	161 916	-	94,1%
70	Ventes de produits, prestations	1 451 797	1 617 549	1 671 334	111,4%
73	Impôts et taxes	48 713 408	50 293 595	137 339	103,2%
74	Dotations, subventions et participations	9 460 750	9 588 908	357 756	101,4%
75	Autres produits de gestion courante	1 454 927	1 303 445	594 339	89,6%
Total Gestion des services		61 252 983	62 965 413	2 760 768	102,8%
76	Produits financiers	53 532	54 361	-	101,5%
775/7788	Produits de cessions	8 054 213	8 073 253	-	100,2%
77	Autres produits exceptionnels	2 035 814	1 616 789	-	79,4%
78	Reprises sur provisions	-	6 500	-	-
Total Opérations réelles		71 396 542	72 716 316	2 760 768	101,8%
042	Transferts entre sections ³	340 000	260 075	-	76,5%
Total Opérations d'ordre		340 000	260 075	-	76,5%
Total Recettes de l'exercice		71 736 542	72 976 391	2 760 768	101,7%
002	Excédent antérieur reporté	18 377 900	18 377 900	-	100,0%
Total Recettes de fonctionnement		90 114 442	91 354 291	2 760 768	101,4%

³ Les montants des prévisions tiennent compte des opérations de cession enregistrées aux chapitre 77 (nature 775), 042 (natures 675, 676, 776) et 040 qui génèrent, conformément à la réglementation en vigueur depuis le 01 janvier 2006, des ouvertures de crédits automatiques.

☒ La section d'investissement.

- Dépenses

Chap.	DEPENSES	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Total réalisations	Taux de réa.
204	Subventions d'équipement versées	5 299 006	1 563 729	692 675	2 256 404	42,6 %
20	Immobilisations incorporelles	7 463 510	609 252	1 253 168	1 862 420	25,0 %
21	Immobilisations corporelles	19 672 950	7 504 097	5 981 042	13 485 139	68,5 %
23	Immobilisations en cours	10 853 418	4 396 865	4 029 876	8 426 741	77,6 %
27	Autres immobilisations financières	698 686				0,0 %
Sout-total Dépenses d'équipement		43 987 570	14 073 942	11 956 761	26 030 703	59,2 %
10	Dotations, fonds divers et réserves	920 274	920 274		920 274	100,0 %
13	Subventions d'investissement	44 112	4 050		4 050	9,2 %
16	Emprunts et dettes assimilées	3 800 000	3 597 529		3 597 529	94,7 %
Total Opérations réelles		48 751 956	18 595 795	11 956 761	30 552 557	62,7 %
040	Transferts entre sections ⁴	340 000	260 075	-	260 075	76,5 %
041	Opérations patrimoniales	6 000 000	2 114 097	-	2 114 097	35,2 %
Total Opérations d'ordre		6 340 000	2 374 172	-	2 374 172	37,4 %
001	Déficit antérieur reporté	5 156 746	5 156 746	-	5 156 746	100,0 %
Total Dépenses d'Investissement		60 248 702	26 126 713	11 956 761	38 083 474	63,2 %

⁴ Les montants des prévisions tiennent compte des opérations de cession enregistrées aux chapitre 77 (nature 775), 042 (natures 675, 676, 776) et 040 qui génèrent, conformément à la réglementation en vigueur depuis le 01 janvier 2006, des ouvertures de crédits automatiques.

- Recettes

Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Total Réalisations	Taux de réa.
10	Dotations, fonds divers	14 200 000	14 339 664		14 339 664	101,0 %
13	Subventions d'investissement	9 564 394	2 511 613	7 186 448	9 698 061	101,4 %
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000				0,0 %
Total opérations réelles		25 764 394	16 851 277	7 186 448	24 037 724	93,3 %
040	Transferts entre sections ⁵	12 129 213	11 592 982		11 592 982	95,6 %
041	Opérations patrimoniales	6 000 000	2 114 097		2 114 097	35,2 %
Total opérations d'ordre		18 129 213	13 707 079		13 707 079	75,6 %
Total Recettes de l'exercice		43 893 607	30 558 355	7 186 448	37 744 803	86,0 %

021	Virement de la section de fonctionnement	14 762 000
024	Produits de cessions	1 593 095
Total chapitres sans réalisation		16 355 095

Total Recettes d'Investissement	60 248 702
--	-------------------

⁵ Les montants des prévisions tiennent compte des opérations de cession enregistrées aux chapitre 77 (nature 775), 042 (natures 675, 676, 776) et 040 qui génèrent, conformément à la réglementation en vigueur depuis le 01 janvier 2006, des ouvertures de crédits automatiques.

II – PRESENTATION ET EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

II - Présentation et évolution des principales dépenses de fonctionnement

■ Evolution générale – Présentation par chapitre

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 59,8 M€. Elles se décomposent comme suit :

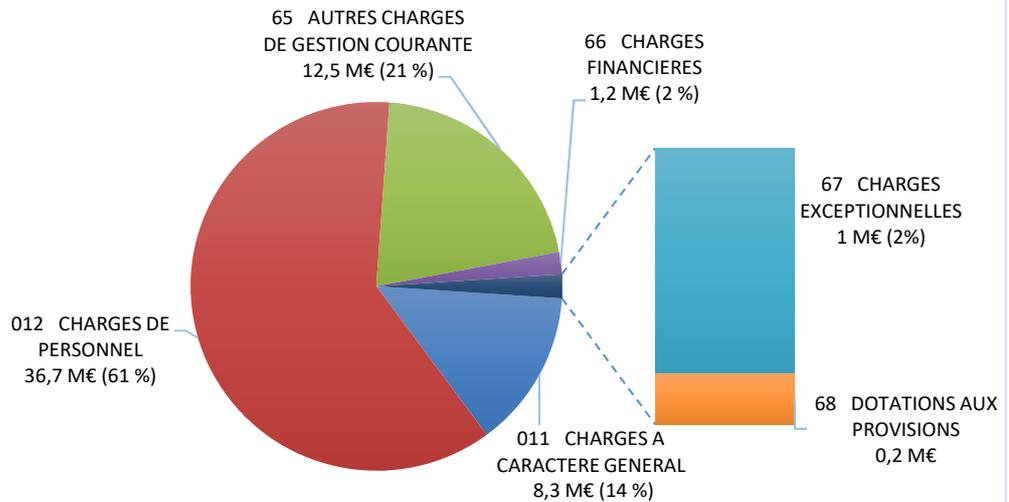
Structure

Chapitre	Libellé	CA 2019		CA 2020	
		Montant	%	Montant	%
012	Charges de personnel	34 516 152	59 %	36 656 065	61 %
65	Autres charges de gestion courante	12 042 922	21 %	12 502 415	21 %
011	Charges à caractère général	9 259 438	16 %	8 279 283	14 %
66	Charges financières	1 159 763	2,0 %	1 167 146	2,0 %
67	Charges exceptionnelles	311 822	0,5 %	1 012 455	1,7 %
68	Dotations aux provisions	1 060 340	1,8 %	229 630	0,4 %
	Total Dépenses Réelles	58 350 437	100 %	59 846 994	100 %

Evolution

Chapitre	Libellé	CA 2019	CA 2020	Evolution en %	Evolution en €
012	Charges de personnel	34 516 152	36 656 065	6,2 %	2 139 913
65	Autres charges de gestion courante	12 042 922	12 502 415	3,8 %	459 493
011	Charges à caractère général	9 259 438	8 279 283	- 10,6 %	- 980 155
66	Charges financières	1 159 763	1 167 146	0,6 %	7 383
67	Charges exceptionnelles	311 822	1 012 455	224,7 %	700 633
68	Dotations aux provisions	1 060 340	229 630	- 78,3 %	- 830 710
	Total Dépenses Réelles	58 350 437	59 846 994	2,6 %	1 496 557

Les dépenses réelles de fonctionnement (59,8 M€)

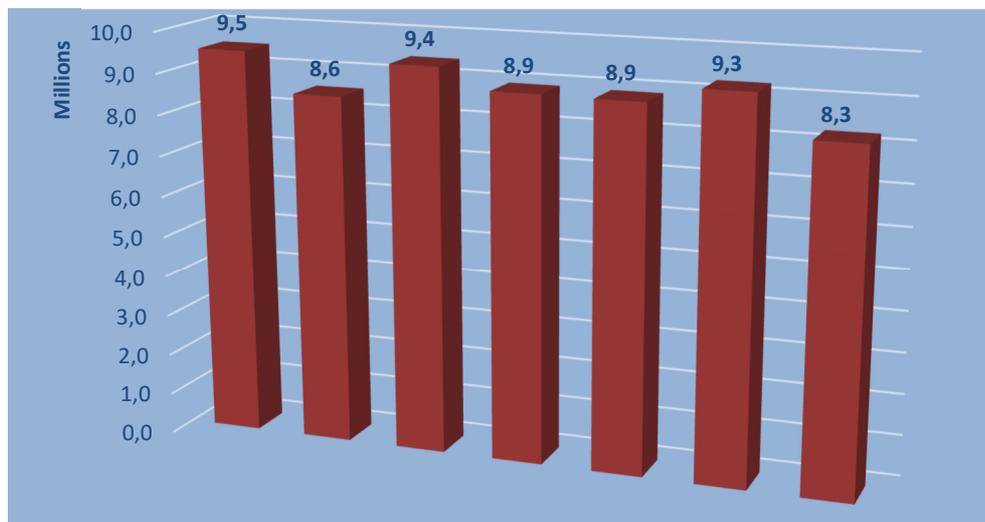


■ Charges à caractère général (chapitre 011)

Chapitre	Libellé	CA 2019	CA 2020	Evolution (en %)	Evolution (en €)
011	Charges à caractère général	9 259 438	8 279 283	- 10,6 %	- 980 155

Le montant moyen sur la période 2014-2020 est de 9,0 M€.

Evolution des charges à caractère général 2014-2020



Le détail par nature comptable est le suivant :

Nature	Objet	2019	2020	Evolution (en %)	Evolution (en €)
605	Matériels, équipements, travaux intégrés aux ouvrages	4 756	0	-100,0%	-4 756
60611	Eau	1 703 844	1 826 597	7,2%	122 753
60612	Electricité	1 137 505	586 740	-48,4%	-550 765
60621	Combustibles	8 838	6 860	-22,4%	-1 978
60622	Carburant	166 532	121 025	-27,3%	-45 507
60623	Alimentation	1 130 225	810 521	-28,3%	-319 703
60624	Produits de traitement	2 519	36 926	1366,1%	34 407
60631	Fournitures d'entretien	138 127	173 941	25,9%	35 813
60632	Petit équipement	221 345	250 959	13,4%	29 614
60633	Fournitures de voiries	9 675	4 981	-48,5%	-4 693
60636	Vêtements de travail	95 056	138 864	46,1%	43 808
6064	Fournitures administratives	52 011	42 012	-19,2%	-10 000
6065	Fournitures fonds Médiathèque	35 850	14 088	-60,7%	-21 762
6067	Fournitures scolaires	2 874	30 890	974,8%	28 015
60628 / 6068	Autres matières et fournitures	41 978	36 030	-14,2%	-5 948
6132 / 6135	Locations mobilières / immobilières	673 495	344 307	-48,9%	-329 188
61521	Entretien et réparations – Terrains	307 844	344 101	11,8%	36 257
61522	Entretien et réparations – Bâtiments	33 752	72 881	115,9%	39 129
61523	Entretien et réparations - Voiries, réseaux	58 210	93 859	61,2%	35 649
61551	Entretien et réparations - Matériel roulant	99 927	94 969	-5,0%	-4 957
61558	Entretien et réparations - Autres biens mobiliers	166 238	136 658	-17,8%	-29 580
6156	Maintenance	423 615	427 804	1,0%	4 189
616	Assurances	339 221	337 950	-0,4%	-1 271
617	Etudes	25 715	25 476	-0,9%	-239
6182	Documentation	17 028	24 476	43,7%	7 448
6184	Formation	39 693	119 056	199,9%	79 363
6185	Colloques / séminaires	18 566	28 674	54,4%	10 107
6225	Indemnités comptable public	5 456	1 540	-71,8%	-3 915
6226	Honoraires	111 286	137 005	23,1%	25 719
6227	Frais de contentieux	21 398	30 078	40,6%	8 680
6231	Insertions	54 395	39 307	-27,7%	-15 088
6232	Fêtes et cérémonies	13 498	18 910	40,1%	5 412
623	Imprimés, catalogues, publications, expositions, etc.	131 181	137 554	4,9%	6 373
625	Réceptions, missions et déplacements	150 096	29 117	-80,6%	-120 979
6261	Affranchissement	38 035	35 128	-7,6%	-2 908
6262	Télécommunications	186 478	189 367	1,5%	2 889
6281	Concours divers (cotisations...)	54 730	49 291	-9,9%	-5 439
6282	Frais de gardiennage	136 216	132 494	-2,7%	-3 722
(*)	Autres services externes	733 273	618 362	-15,7%	-114 911
635	Impôts et taxes	668 957	730 486	9,2%	61 529
	TOTAL	9 259 437	8 279 283	-10,6%	-980 155

(*) : 611 614 6188 6228 6238 6248 627 6283/84/87/88

Le niveau des réalisations en 2020 est impacté par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19, compte tenu de l'impossibilité de mener à bien diverses actions, en particulier celles liées à l'animation du territoire. Son impact se retrouve notamment au niveau :

- des locations mobilières et immobilières : -329 k€ ;
- de l'alimentation : - 320 k€ ;
- des autres service externes dans le cadre notamment de l'animation culturelle :
- 115 k€.

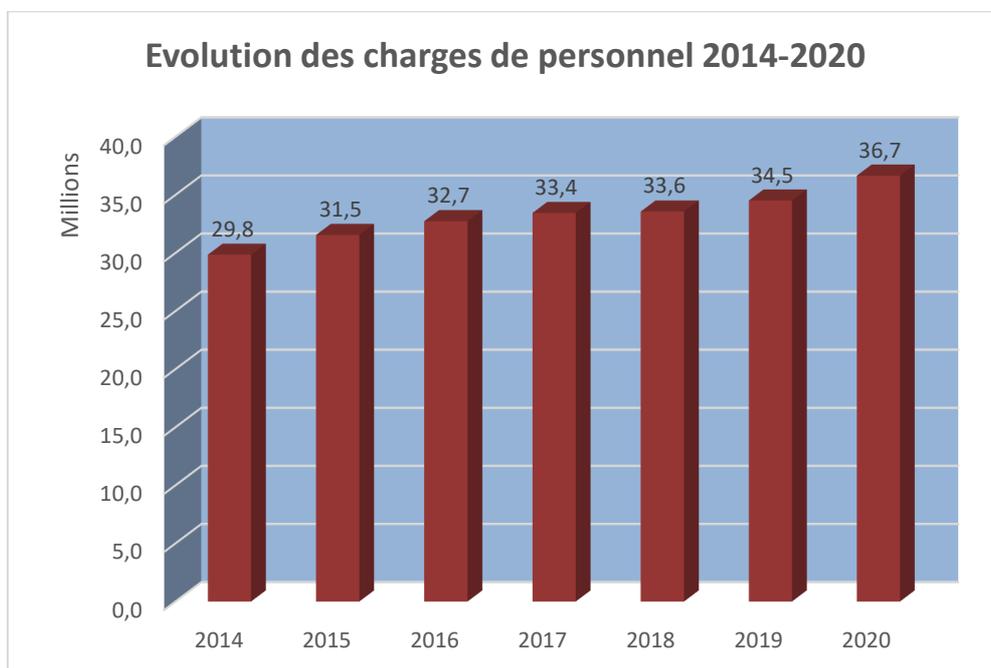
Au niveau du poste électricité, la baisse notable de 551 k€ est liée principalement :

- à l'écart sur le niveau de rattachements entre 2019 et 2020 : - 252 k€
- à la consommation sur les espaces verts : - 271 k€

Charges de personnel (chapitre 012)

Chapitre	Libellé	CA 2019	CA 2020	Evolution (en %)	Evolution (en €)
012	Rémunération du personnel	34 516 152	36 656 065	6,2 %	2 139 913

Les charges de personnel augmentent globalement de 2,1 M€ (soit 6,2 %). L'évolution sur la période 2014-2020 est la suivante :



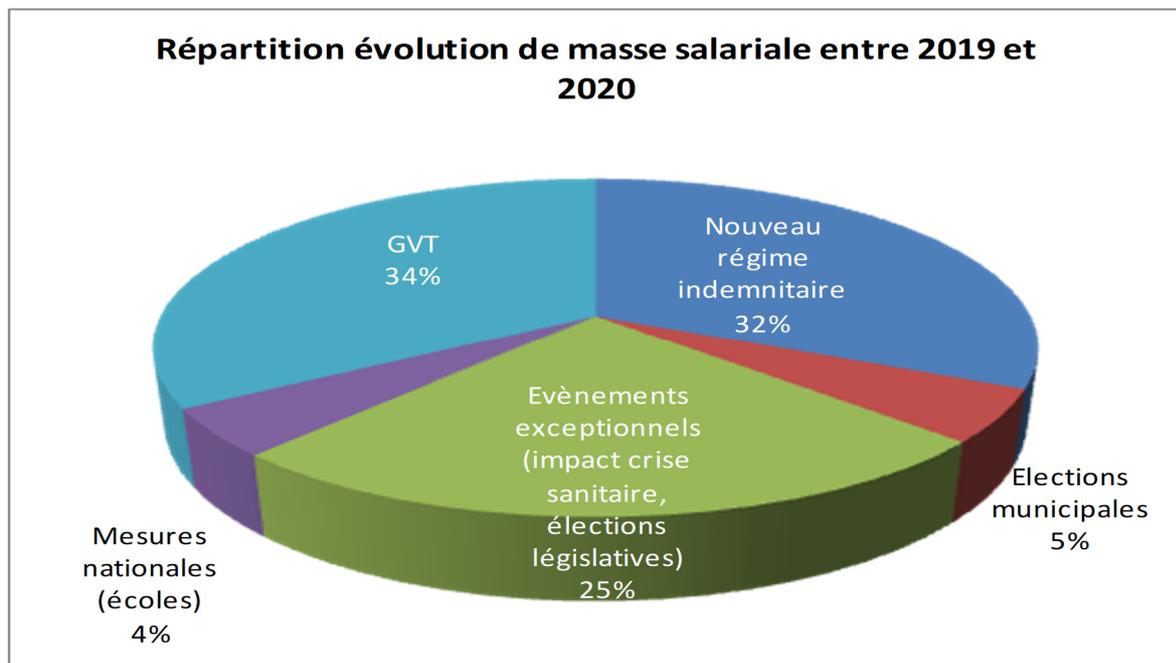
L'année 2020 a été marquée par des événements qui rendent l'évolution de la masse salariale, exceptionnelle, atypique.

On pourra ainsi notamment noter que cet exercice a été concerné par :

- une avancée sociale majeure avec la mise en œuvre effective du nouveau régime indemnitaire de la collectivité (RIFSEEP) en janvier et juillet 2020 : ce nouveau régime indemnitaire d'un coût de près de 700 000 € a permis à plus de 600 agents de la collectivité d'avoir une prime fixe alors qu'ils n'en bénéficiaient pas jusqu'à présent ;
- le calendrier électoral, qui a vu l'organisation de deux types d'élection : municipales et législatives partielles (non prévues initialement pour ces dernières). La collectivité s'est engagée depuis 2017 à indemniser les interventions des agents mobilisés. En 2020, c'est près de 220 K€ qui ont été mobilisés à cet effet ;

- la gestion d'une crise sanitaire sans précédent qui a nécessité :
 - de renforcer les effectifs pour l'application des protocoles sanitaires, notamment en termes de désinfection, tout en maintenant les efforts en termes de lutte contre la dengue (+140 K€) ;
 - de mobiliser les effectifs de manière accrue pendant la période de confinement (heures supplémentaires) et de reconnaître leur implication par l'instauration d'une prime « Covid 19 » (+100 K€) ;
 - de prolonger réglementairement les droits, notamment en termes d'allocation chômage mais aussi de prolonger le terme des contrats qui sont arrivés à échéance pendant la période de confinement (+200 K€) afin de ne pas rajouter à la crise sanitaire, une crise sociale ;
- l'application des mesures gouvernementales concernant l'allègement du nombre d'élèves des classes maternelles et le renfort en personnel que cela suppose (+100 K€).

Enfin, il est à noter que les départs à la retraite enregistrés ont été moins importants que ceux qui avaient été envisagés pour l'exercice 2020 (+160 K€).



L'état des effectifs est fourni est annexe 1.

■ Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Le détail par nature est présenté ci-après :

Opération	2019	2020	Evolution (en %)	Evolution (en €)
Subventions aux associations	4 836 451	4 718 017	-2,4%	-118 434
Subventions aux établissements publics	249 458	244 600	-1,9%	-4 858
Subvention au CCAS	4 200 000	4 500 000	7,1%	300 000
Contribution au SDIS	2 001 451	2 021 466	1,0%	20 015
Maire et adjoints : indemnités, frais de missions et de formation	295 404	304 113	2,9%	8 709
Subvention à la Caisse des Ecoles	255 000	250 000	-2,0%	-5 000
Admissions en non-valeur	199 802	449 659	125,1%	249 857
Frais de formation des Elus	0	10 380	-	10 380
Divers	5 357	4 180	-22,0%	-1 177
Total	12 042 923	12 502 415	3,8%	459 492

L'essentiel des dépenses de ce chapitre concerne les subventions aux associations et aux établissements publics d'enseignement (collèges, lycées et écoles d'art), la participation au CCAS et à la Caisse des Ecoles et la contribution obligatoire au SDIS. La liste des attributions aux associations et autres organismes effectuées en 2020 est jointe en annexe 2.

■ Charges financières (chapitre 66)

Libellé	CA 2019	CA 2020	Evolution (en %)	Evolution (en €)
Frais financiers	1 159 763	1 167 146	0,6 %	7 383

Les intérêts de la dette sont stables entre 2019 et 2020 (+ 0,6 %) après avoir diminué de 202 669 € et de 118 534 € les 2 derniers exercices.

■ Charges exceptionnelles (chapitre 67)

Libellé	CA 2019	CA 2020	Evolution (en %)	Evolution (en €)
Charges exceptionnelles	311 822	1 012 455	224,7 %	700 633

Ce montant se décompose comme suit :

Objet	Montant
Excédent de fonctionnement du budget annexe d'assainissement transféré au TCO (DCM n°2020-062)	579 726
Solde des factures des budgets annexes eau et assainissement antérieures au transfert de compétence (01/01/2020)	361 561
Gala des sportifs / bourses au mérite sportif	33 000
Loyers – Remboursement de trop-perçu	6 093
Intérêts moratoires et pénalités de marchés	28 536
Frais de contentieux	1 500
Autres charges exceptionnelles	2 040
67 - Charges exceptionnelles	1 012 455

Il est à noter que La loi NOTRe n° 2015- 991 du 7 août 2015 prévoit un transfert obligatoire des compétences eau et assainissement, aux communautés d'agglomération, au 1er janvier 2020. Les services annexes de l'eau, de l'assainissement et de l'assainissement non collectif (SPANC) ont donc été transférés au TCO, à compter de cette date.

Par la DCM n° 2020-062, la Ville a approuvé le transfert partiel de l'excédent du budget annexe de l'assainissement pour un montant total de 1,5 M€ se décomposant comme suit :

- 579 726 € correspondant au transfert de l'excédent de fonctionnement ;
- 920 274 € correspondant au transfert de l'excédent d'investissement.

■ Dotation aux provisions (chapitre 68)

Les provisions (229 630 €) concernent 2 dossiers :

- La constitution d'une provision sur les risques de non recouvrement de créances (DCM n° 2020-158) : 200 000 € ;
- La constitution d'une provision pour dépréciation des éléments financiers, au titre des parts détenues par la Ville dans le capital de la SEM GEM PORT (DCM n°2020-157) : 29 630 €.

III – PRESENTATION ET EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

III - Présentation et évolution des principales recettes de fonctionnement

■ Evolution générale – Présentation par chapitre

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 72,7 M€. Elles se décomposent comme suit :

Chapitre / nature	Libellé	CA 2019	CA 2020	Evolution	
				en %	en €
013	Atténuations de charges	140 405	161 916	15,3%	21 511
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 192 500	1 617 549	35,6%	425 049
73	Impôts, taxes, attribution de compensation du TCO	49 841 742	50 293 595	0,9%	451 853
74	Dotations, subventions, compensations fiscales	9 012 625	9 588 908	6,4%	576 283
75	Revenus des immeubles	1 483 917	1 303 445	-12,2%	-180 472
76	Produits financiers	55 586	54 361	-2,2%	-1 225
775 / 7788	Produits de cessions	5 755 486	4 799 035	-16,6%	-956 451
77	Autres produits exceptionnels	1 453 746	4 891 008	236,4%	3 437 262
78	Reprises sur provisions		6 500,00	0,0%	6 500

<i>Total Recettes Réelles</i>	68 936 006	72 716 317	5,5%	3 780 311
<i>Total Recettes Réelles hors produits de cessions</i>	63 180 520	67 917 282	7,5%	4 736 762
<i>Total Recettes Réelles hors produits exceptionnels</i>	61 726 775	63 026 274	2,1%	1 299 499

Les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 5,5 % entre 2019 et 2020.

Les produits de cession étant retraités et basculés en recettes d'investissement et les autres produits exceptionnels impactant de façon importante l'exercice 2020, il est plus significatif d'observer les recettes réelles de fonctionnement sans ces éléments.

Ainsi, ces éléments mis à part, l'évolution des recettes est de + 2,1 % entre 2019 et 2020, soit d'environ + 1,3 M€.

■ Atténuations de charges (chapitre 013)

Le chapitre 013 « Atténuations de charges » comprend essentiellement les indemnités journalières issues de la gestion de la masse salariale et versées par les différents organismes, tels que la SLI, la CGSS et ASSURCO.

Libellé	CA 2019	CA 2020	Evolution (en %)	Evolution (en €)
Remboursements sur rémunérations du personnel	140 405	161 916	15,3 %	21 511

■ Produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

Recettes	2019	2020	Evolution (en %)	Evolution (en €)
Restauration scolaire	577 422	852 635	47,7 %	275 213
Frais de gestion de la Caisse des Ecoles, du SIAPP et des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement	100 501	121 242	20,6 %	20 741
Vente d'eau des sources Blanche et Denise à Edena	208 717	175 310	- 16,0 %	-33 407
Prestations alimentaires (CCAS + associations)	147 700	148 743	0,7 %	1 043
Redevances d'occupation du domaine public	59 606	226 899	280,7 %	167 293
Fond de coopération décentralisée - Versements du délégataire Runéo	50 861	31 107	- 38,8 %	-19 754
Concessions de cimetières	33 000	44 100	33,6 %	11 100
Autres prestations et services	14 693	17 512	19,2 %	2 819
Total	1 192 500	1 617 549	35,6 %	425 049

La variation (+ 425 049 €) provient principalement de la hausse :

- du montant perçu pour la restauration scolaire (+ 275 213 €) ; Le montant 2020 est un rattachement établi sur la base des données fournies par la régie Totem ;
- des redevances d'occupation du domaine public versées par les opérateurs de réseaux électriques (EDF), de télécommunication (Zéop, France Télécom, SRR) ou d'adduction d'eau : + 167 293 €.

Afin de soutenir les entreprises du territoire communal dans le contexte de crise sanitaire, la collectivité a accordé une exonération de 6 mois de la redevance d'occupation du domaine public (RODP) aux occupants pérennes (DCM n°2020-28). Cette mesure représente un montant d'environ 90 000 €.

La hausse constatée résulte de l'imputation en 2019 de certaines de ces RODP au chapitre 73 (marché forain, camions bar, etc.).

On retrouve également à ce chapitre les principales recettes suivantes :

- la valorisation des concours apportés par la Ville pour le fonctionnement des budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement (délibération n°2018-036), du budget du SIAPP (délibération n°2018-035) et du budget de la caisse des écoles (délibération n° 2017-138) ;
- la facturation sur la vente d'eau à Edena ;
- les prestations alimentaires au CCAS. Celles-ci concernent les structures de petite enfance (crèche, jardin d'enfants), les centres de loisirs CLSH, le portage de repas à domicile aux personnes âgées, le soutien aux personnes Sans Domicile Fixe, en lien avec le Comité de chômeurs et enfin des prestations de fourniture de repas, assurées pour le compte d'associations ;
- les autres prestations concernent essentiellement l'activité des régies de recettes : redevance d'utilisation des équipements sportifs, médiathèque, pépinière, activités de centres de loisirs CLSH, activité périscolaire et piscine.

■ Impôts et taxes (chapitre 73)

Libellé	CA 2019	CA 2020	Evolution en %	Evolution en €
73 - Impôts et taxes, dont :	49 841 742	50 293 595	0,9%	451 853
Impôts locaux	21 170 297	21 555 883	1,8%	385 586
Octroi de mer	14 247 769	14 670 715	3,0%	422 946
Taxe sur les carburants	1 417 343	1 269 303	- 10,4%	- 148 040
TCO – Attribution de compensation	11 636 847	11 636 847	0,0%	0
Taxe sur l'électricité	529 637	537 179	1,4%	7 542
Droits d'enregistrement	338 879	484 717	43,0%	145 838
Droits de place forains, camions bar, etc.	257 297	0	- 100,0%	- 257 297
Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)	151 115	71 572	- 52,6%	-79 543
Taxes forfaitaires sur terrains constructibles	92 558	65 654	- 29,1%	- 26 904
Autres impôts et taxes	0	1 725	-	1 725

Concernant le chapitre 73 « Impôts et taxes », on notera en particulier les évolutions suivantes :

- L'augmentation des recettes liées aux impôts locaux (+ 0,4 M€) : celle-ci repose sur l'évolution des bases fiscales uniquement, puisque les taux n'ont pas évolué sur l'exercice ;
- L'augmentation du montant d'octroi de mer perçu (+ 0,4 M€) ;

Enfin dans le cadre du soutien aux entreprises du territoire communal compte tenu du contexte de crise sanitaire, la Ville leur a accordé un abattement de 50 % sur la TLPE (DCM n°2020-29).

■ Dotations et participations (chapitre 74)

Chapitre	CA 2019	CA 2020	Evolution en %	Evolution en €
74 - Dotations et participations, dont :	9 012 625	9 588 908	6,4%	576 283
Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	5 512 445	5 633 571	2,2%	121 126
Dotations de compensation pour exonération de taxes	1 924 379	2 272 565	18,1%	348 186
Prestations Accueil Restauration Scolaire (CAF)	673 800	530 671	-21,2%	-143 130
Plan petits déjeuners	108 653	-	-100,0%	-108 653
Dotation réforme des rythmes scolaires	-	25 368	-	25 368
Subventions CAF sur le Contrat Enfance Jeunesse	465 720	314 678	-32,4%	-151 043
Contrat de Ville	146 274	290 190	98,4%	143 916
Cité éducative	84 827	169 158	99,4%	84 331
Classe passerelle	-	36 000	-	36 000
Fonds insertion pour les personnes handicapées dans la fonction publique	7 682	74 185	865,6%	66 502
Quartiers autonomes - vacances apprenantes et culturelles	-	44 618	-	44 618
Quartiers solidaires - fracture numérique	-	30 000	-	30 000
Bourses d'excellence des sportifs	-	28 500	-	28 500
Subventions COVID-19 sur les fournitures	-	15 128	-	15 128
Médiation de rue	-	19 326	0,0%	19 326
Journée du patrimoine	-	10 000	-	10 000
Autres dotations et participations	88 844	94 952	6,9%	6 108

■ Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Objet	2019	2020	Evolution (en %)	Evolution (en €)
Autres produits de gestion courante	1 483 917	1 303 445	- 12,2 %	- 180 472

Ce chapitre concerne le produit des locations immobilières. Le détail par type de locations est présenté en annexe 3.

■ Produits financiers (chapitre 76)

Libellé	CA 2019	CA 2020	Evolution (en %)	Evolution (en €)
Produits financiers	55 586	54 361	-2,2%	-1 225

Les produits financiers sont composés des dividendes perçus au titre des participations détenues par la Ville dans le capital de sociétés (Crédit Agricole, Caisse d'Épargne, SHLMR).

On y trouve également la deuxième tranche du fonds de soutien mis en place par l'Etat⁶ dans le cadre de la sécurisation du prêt structuré à risque (délibérations n°2016-002 et 2016-003).

Pour mémoire, dans le cadre de ce fonds, la collectivité bénéficie d'un montant annuel de 52 414,42 € jusqu'en 2028.

■ Produits exceptionnels (chapitre 77)

Libellé	CA 2019	CA 2020	Evolution en €
Produits exceptionnels,	7 209 232	9 690 043	2 480 811
<i>dont produits de cessions foncières</i>	<i>5 755 486</i>	<i>4 799 035</i>	<i>- 956 451</i>
<i>dont autres produits</i>	<i>1 453 746</i>	<i>4 891 008</i>	<i>3 437 262</i>

Les produits de cession sont perçus en fonctionnement mais ils ont vocation à être transférés en section d'investissement car ils constituent des recettes d'investissement. Aussi, il convient d'apprécier le niveau des recettes exceptionnelles, sans prendre en compte ces écritures.

Le détail des cessions est présenté en annexe 4.

Hors produits de cessions (4,8 M€), les produits exceptionnels s'élèvent à 4,9 M€ en 2020. Ils se décomposent comme suit :

Objet	2020
Cessions des parts SEDRE (DCM n°2019-163)	3 273 640
Surtaxe des fermiers 2010-2019	1 484 068
Annulations de mandats 2020	26 998
Retenues de garanties reversées	17 513
Régularisations sur factures fournisseurs	16 487
SIAPP - Remboursement de participation 2001-2007 (DCM n°2019-011)	14 606
Occupations sans titre	5 000
Divers	52 696
Recettes exceptionnelles hors cessions	4 891 008

⁶ Décret n° 2014-444 du 29 avril 2014 relatif au fonds de soutien aux collectivités territoriales

**IV – PRESENTATION ET EVOLUTION DES
PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES EN
INVESTISSEMENT**

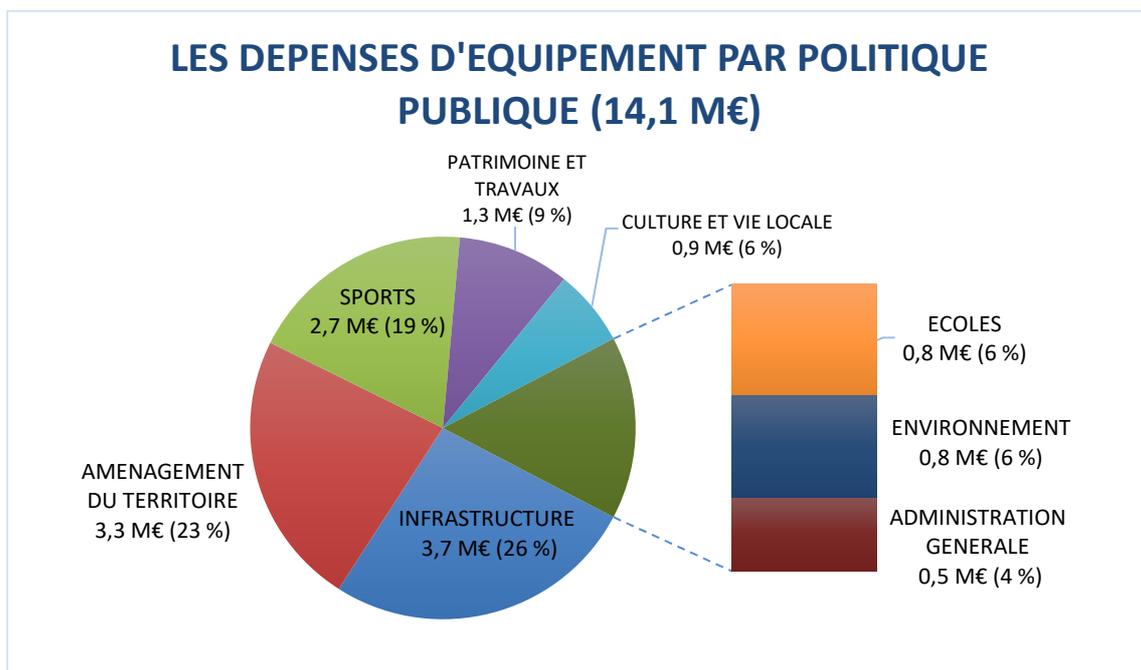
IV - Présentation et évolution des principaux postes de dépenses en investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 18,6 M€. Elles se décomposent comme suit :

Chapitre	2019	2020	Evolution	
			en €	en %
Dépenses d'équipement (chapitres 20 / 204 / 21 / 23 / 27)	13 392 407	14 073 942	681 535	5,1 %
Dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10)	-	920 274	920 274	-
Subventions d'investissement (chapitre 13)	-	4 050	4 050	-
Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)	5 401 563	3 597 529	- 1 804 034	- 33,4 %
- dont remboursement en capital de la dette	3 764 063	3 597 529	- 166 534	- 4,4 %
- dont refinancement de dette	1 637 500	-	- 1 637 500	- 100,0 %
Total Dépenses réelles d'investissement	18 793 970	18 591 745	- 202 225	- 1,1 %

■ Les dépenses d'équipement (chapitres 20, 204, 21, 23 et 27)

Les dépenses d'équipement se chiffrent à 14,1 M€. Elles progressent de 0,7 M€ entre 2019 et 2020.



Le détail des dépenses d'équipement par opération est présenté en annexe 5, avec les financements, le cas échéant.

■ Les opérations en AP / CP

Concernant les opérations en AP / CP (Autorisations de Programmes / Crédits de Paiements), les réalisations 2020 sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Opération	Montant de l'AP	Réalisation 2020	Réalisations cumulées
SDIS	4 900 000,00	17 659,90	4 336 983,01
Réfection de l'église Jeanne d'Arc	900 000,00	640,15	869 582,12
Programme écoles	11 400 000,00	598 751,15	10 136 201,54
Programme ANRU	15 300 000,00	274 527,33	14 037 963,34
PNRU 2 - Phase opérationnelle	30 104 857,00	1 935,67	11 209,67

■ Dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10)

La loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 prévoit un transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés d'agglomération, au 1er janvier 2020. Les services annexes de l'eau, de l'assainissement et de l'assainissement non collectif (SPANC) ont ainsi été transférés au TCO, à compter de cette date.

Par la DCM n° 2020-062, la Ville a approuvé le transfert partiel au TCO de l'excédent du budget annexe de l'assainissement, pour un montant total de 1,5 M€ se décomposant comme suit :

- 579 726 € sur l'excédent de fonctionnement,
- 920 274 € sur l'excédent d'investissement.

■ Subventions d'investissement (chapitre 13)

Les 4 050 € correspondent au remboursement d'un trop perçu de l'ANRU.

■ Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)

Chapitre	2019	2020	Evolution en €	Evolution en %
Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)	5 401 563	3 597 529	- 1 804 034	-33,4 %
- dont remboursement en capital de la dette	3 764 063	3 597 529	- 166 534	-4,4 %
- dont refinancement de dette	1 637 500	0	- 1 637 500	-100,0 %

Le remboursement en capital de la dette est stable entre 2019 et 2020 (- 166 534 €).

Pour mémoire, l'exercice 2019 s'est traduit par une opération de réaménagement de dette réalisée avec la Caisse Française de Financement Local (CAFFIL), portant sur la sécurisation en taux fixe à 1,82 %, de 2 prêts en taux variables. Cette opération est neutre budgétairement puisque le montant renégocié se retrouve en dépenses et recettes.

**V – PRESENTATION ET EVOLUTION DES
PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES EN
INVESTISSEMENT**

V - Présentation et évolution des principaux postes de recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **16,9 M€**. Elles se décomposent comme suit :

Chapitre	CA 2019	CA 2020	Evolution	
			(en €)	(en %)
10 – Dotations, fonds divers et réserves	7 986 639	14 339 664	6 353 025	79,5 %
13 – Subventions d'investissement	3 273 838	2 511 613	- 762 225	-23,3 %
16 – Emprunts	1 637 500	-	-1 637 500	-100,0 %
<i>dont emprunts nouveaux</i>	-	-	-	-
<i>dont refinancement de dette</i>	1 637 500	-	-1 637 500	- 100,0 %
204 - Subventions d'équipement versées	4 000	-	- 4 000	- 100,0 %
Recettes réelles d'investissement	12 901 977	16 851 277	3 949 300	30,6 %

■ Dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10)

Chap. / Article	Libellé	CA 2019	CA 2020	Evolution (en %)	Evolution (en €)
10	Dotations diverses, dont :	7 986 639	14 339 664	6 353 025	79,5 %
10222	FCTVA	929 795	1 483 221	553 426	59,5 %
10223 / 10226	Taxe d'aménagement	66 429	296 780	230 351	346,8 %
10228	Autres fonds globalisés	404 316	465 711	61 395	15,2 %
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	6 586 100	12 093 952	5 507 852	83,6 %

Concernant le FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée), la restitution par l'Etat intervient un an après la réalisation des travaux ou des acquisitions.

La taxe d'aménagement est une recette de plein droit pour les communes de plus de 10 000 habitants. Elle est assise sur la valeur des constructions, reconstructions et agrandissements des bâtiments de toute nature.

Les autres fonds globalisés correspondent au FRDE (Fonds Régional pour le Développement et l'Emploi) reçu au titre de l'octroi de mer.

L'excédent de fonctionnement capitalisé (1068) représente la part des excédents de la section de fonctionnement, affectée au financement de la section d'investissement, lors du compte administratif 2019.

■ Subventions d'investissement (chapitre 13)

Les subventions d'investissement par financeur se décomposent de la manière suivante :

Chap.	Libellé	CA 2019	CA 2020	Evolution (en €)	Evolution (en %)
13	Subventions, dont :	3 273 838	2 511 613	- 762 225	76,7 %
1321	Etat	1 409 783	852 105	- 557 678	60,4 %
1322	Région	657 372	135 200	- 522 172	20,6 %
1323	Département	-	316 538	316 538	-
13251	TCO	830 657	626 731	- 203 926	75,5 %
1327 / 1328	Autres (Europe, ANRU, CAF, ADEME, etc.)	317 258	446 127	128 869	140,6 %
1342	Amendes de police	58 769	134 912	76 143	229,6 %

Le détail par politique publique et par principales opérations est fourni en annexe 5.

■ Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)

La Ville n'a pas eu besoin de recourir à l'emprunt pour financer ses dépenses d'équipement 2020.

Concernant l'opération de réaménagement, ce montant est neutre budgétairement puisqu'il se retrouve en dépenses et recettes (voir chapitre 16 en dépenses).

VI – ECRITURES D'ORDRE

■ En dépenses de fonctionnement au chapitre 042 et en recettes d'investissement au chapitre 040, sont imputés :

- 2,9 M€ relatifs aux amortissements ;
- 8,1 M€ liés aux écritures concernant les cessions ;
- 0,6 M€ liés aux charges à répartir sur la sécurisation du prêt structuré à risque de 2016 ;

■ Au chapitre 040 en dépenses d'investissement et au chapitre 042 en recettes de fonctionnement, sont imputées :

- les quotes-parts de subventions d'investissement transférées en fonctionnement : lorsque les équipements subventionnés sont amortissables, ces écritures viennent minorer les dotations d'amortissements qui sont calculées sur le montant brut des équipements.
- l'étalement des charges liées à la crise Covid19 (délibération n°2020-155).

■ Au chapitre 041, les opérations patrimoniales s'élèvent à 2,1 M€. Il s'agit d'écritures visant à transférer des actifs au niveau de leur compte d'imputation définitive.

VII – PRESENTATION FONCTIONNELLE

⊗ En dépenses réelles (hors restes à réaliser en investissement) :

Domaines d'intervention	Investissement	Fonctionnement	Total	%
0 - Services Généraux - Administration publique locale	5 985 566	29 676 322	35 661 888	45,5%
1 - Sécurité et salubrité publique	5 574	2 163 743	2 169 317	2,8%
2 - Enseignement - Formation	1 300 098	9 461 764	10 761 862	13,7%
3 – Culture	545 488	2 128 363	2 673 851	3,4%
4 - Sports et Jeunesse	2 838 610	3 451 435	6 290 045	8,0%
5 - Interventions sociales et santé	-	4 877 147	4 877 147	6,2%
6 – Famille	44 896	918 031	962 927	1,2%
7 - Logement	72 370	190	72 560	0,1%
8 - Aménagement et services urbains, environnement	7 685 267	7 166 890	14 852 157	18,9%
9 - Action économique	117 926	3 110	121 036	0,2%
Dépenses réelles	18 595 795	59 846 994	78 442 790	100,0%

⊗ En recettes réelles (hors restes à réaliser en investissement):

Domaines d'intervention	Investissement	Fonctionnement	Total	%
0 - Services Généraux – Administration publique locale	14 679 172	68 019 332	82 698 504	92,3%
1 - Sécurité et salubrité publique	250	-	250	0,0%
2 - Enseignement - Formation	295 897	1 776 469	2 072 366	2,3%
3 – Culture	213 177	124 848	338 025	0,4%
4 - Sports et Jeunesse	302 022	395 643	697 664	0,8%
5 - Intervention sociales et santé		193 890	193 890	0,2%
6 – Famille		28 500	28 500	0,0%
7 – Logement		436 682	436 682	0,5%
8 - Aménagement et service urbain, environnement	1 360 760	1 740 953	3 101 713	3,5%
Recettes réelles	16 851 277	72 716 317	89 567 593	100,0%

VIII – LES RESULTATS DE GESTION

■ En section d'investissement.

Le résultat de l'exercice, différence entre les recettes et dépenses de l'exercice, présente un excédent de 9,6 M€.

Après prise en compte du déficit reporté (5,2 M€), le résultat intermédiaire de clôture présente un excédent de 4,4 M€. Ce montant sera repris en dépenses sur l'exercice 2021, au chapitre 001 « Résultat d'investissement reporté ».

Compte tenu des restes à réaliser en dépenses (12 M€) et en recettes (7,2 M€), le résultat définitif présente un déficit de 0,3 M€. Ce montant constitue le besoin de financement de la section pour 2020.

DEPENSES	RECETTES	SOLDE	
20 969 967,28	30 558 355,49	9 588 388,21	Résultat de l'exercice
5 156 745,63		- 5 156 745,63	Reprise du résultat reporté
26 126 712,91	30 558 355,49	4 431 642,58	Résultat intermédiaire
11 956 761,18	7 186 447,60	- 4 770 313,58	Restes à réaliser
38 083 474,09	37 744 803,09	- 338 671,00	Résultat définitif : <i>besoin de financement</i>

■ En section de fonctionnement.

Le résultat de l'exercice présente un excédent de 1,5 M€.

Après prise en compte des excédents antérieurs reportés (18,4 M€), le résultat de clôture présente un excédent de 19,9 M€ qu'il convient d'affecter.

DEPENSES	RECETTES	SOLDE	
71 439 976,02	72 976 391,33	1 536 415,31	Résultat de l'exercice
	18 377 899,53	18 377 899,53	Reprise du résultat reporté
71 439 976,02	91 354 290,86	19 914 314,84	Résultat de clôture

Il est à noter que sur le montant de 18,4 M€ d'excédent de fonctionnement reporté, 15 M€ sont issus des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement transférés au TCO.

VIII – L’AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé d’affecter l’excédent de fonctionnement selon le besoin de financement dégagé par la section d’investissement :

FONCTIONNEMENT	Montant
Fonctionnement - Résultat de clôture	19 914 314,84
Investissement <i>Besoin de financement (-) / Excédent (+)</i>	- 338 671,00
Affectation – Couverture du besoin de financement ⁽¹⁾	338 671,00
Résultat après affectation ⁽²⁾	19 575 643,84

Le montant affecté à la section d’investissement se chiffre ainsi à 338 671,00 €.

- (1) : le montant affecté sera repris en investissement au budget supplémentaire 2021, au compte 1068 « Résultat de fonctionnement capitalisé ».
- (2) : le résultat de fonctionnement après affectation sera repris en fonctionnement au budget supplémentaire 2021, au compte de recettes « 002 - Résultat de fonctionnement reporté ».

IX – BALANCE CONSOLIDEE DES BUDGETS

BUDGET	FONCTIONNEMENT		
	Résultat de l'exercice	Reprise résultat antérieur	Résultat de clôture
PRINCIPAL	1 536 415	18 377 900	19 914 315
VETSSE	-	10 240	10 240
FOSSOYAGE	9 810	140 098	149 908
TOTAL	1 546 226	18 528 238	20 074 463

VETSSE : Service public de Valorisation des Eaux en Sortie de la Station d'Épuration

BUDGET	INVESTISSEMENT				
	Résultat de l'exercice	Résultat intermédiaire de clôture	Restes à réaliser en recettes	Restes à réaliser en dépenses	Résultat définitif de clôture
PRINCIPAL	9 588 388	4 431 643	7 186 448	11 956 761	- 338 671
VETSSE	0	71 343	329 850	323 400	77 793
FOSSOYAGE	-	-	-	-	-
TOTAL	9 588 388	4 502 986	7 516 298	12 280 161	- 260 878

X - SITUATION GENERALE

■ Les ratios

Les dispositions législatives et réglementaires prévoient l'annexion au compte administratif, d'une synthèse sur la situation financière de la collectivité. Cette approche s'appuie notamment, sur les ratios obligatoires qui sont au nombre de onze. Ces ratios sont le résultat :

- *soit d'un rapport entre deux grandeurs significatives de l'exécution du budget. Il s'agit alors de ratios de structure exprimés en pourcentage (%) ;*
- *soit d'une grandeur significative de l'exécution du budget rapportée à la population de la commune. Ce sont des ratios de niveau, exprimés en euros par habitant. La population légale est passée de à 35 141 habitants (population légale de 2016, entrée en vigueur le 01 janvier 2019) à 34 438 habitants (population légale de 2017, entrée en vigueur le 01 janvier 2020).*

	RATIOS	CA 2019	CA 2020	Evolution en %	Evolution en montant
1	Dépenses réelles de fonctionnement / Population (en € / hab.)	1 660	1 738	4,7 %	78
2	Recettes réelles de fonctionnement / Population (en € / hab.)	1 962	2 112	7,6 %	150
2bis	Recettes réelles de fonctionnement hors produits exceptionnels / Population (en € / hab.)	1 757	1 830	4,2 %	73
3	Dotation Globale de Fonctionnement / Population (en € / hab.)	157	164	4,2 %	7
4	Produits des impôts directs / Population (en € / hab.)	602	626	4,0 %	24
5	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (national)	1,43	1,37	-4,2 %	0
6	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (départemental)	1,1	1,1	0,0 %	0
7	Taux d'endettement = Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	49 %	42 %	- 15,2 %	0
8	Taux d'endettement = Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (hors produits exceptionnels)	55 %	48 %	- 12,9 %	0
9	Encours de la dette / Population (en € / hab.)	961	877	- 8,7 %	- 84
10	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	59 %	61 %	3,8 %	0
11	Dépenses Equipement Brut / Population (en € / hab.)	381	409	7,3 %	28
12	Marge d'autofinancement courant : (Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Recettes réelles de fonctionnement	90 %	87 %	- 3,1 %	0
12 bis	Marge d'autofinancement courant hors recettes exceptionnelles	101 %	101 %	0,0 %	0
13	Taux d'équipement : Dépenses Equipement Brut / Recettes réelles de fonctionnement	19 %	19 %	0,0 %	0
13 bis	Taux d'équipement hors recettes exceptionnelles	22 %	22 %	0,0 %	0

■ Situation générale

⊗ Au niveau du fonctionnement,

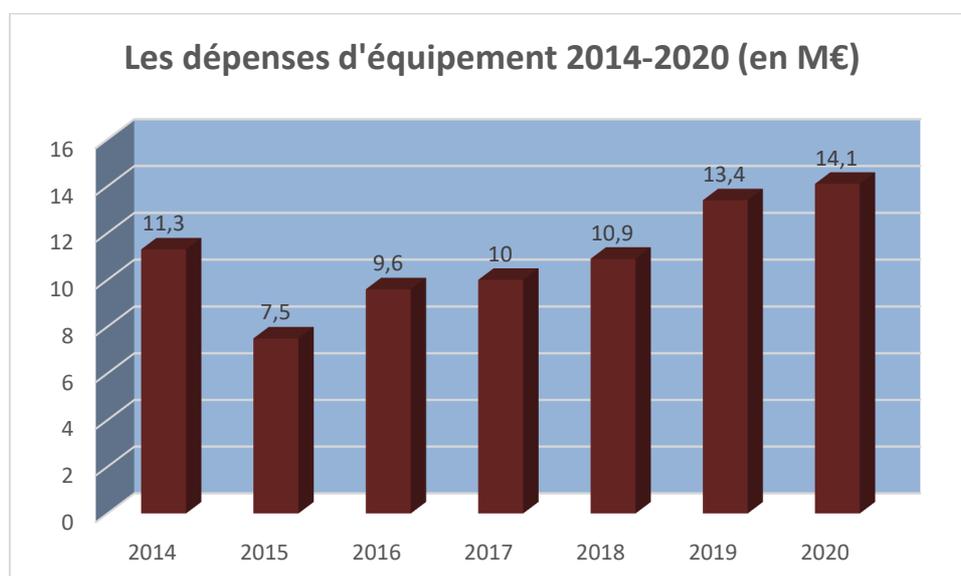
S'agissant des recettes :

- Le produit des impôts directs passe de 602 € à 626 € / habitant (ratio 4) du fait de la seule évolution des bases, puisque les taux n'ont pas varié en 2019. La diminution de la population impacte également ce ratio à la hausse. Le niveau d'imposition reste dans la moyenne des taux départementaux (ratio 6).
- Après quatre années consécutives de diminution, au titre de la participation des collectivités à la réduction des déficits publics, la DGF se stabilise depuis 3 ans (ratio 3 : + 7 € / habitants).

S'agissant des dépenses, les évolutions sont contenues.

- Les charges de personnel représentent un montant de 36,7 M€. La part des charges de personnel est stabilisée autour de 60 % des dépenses réelles de fonctionnement (ratio 10).
- Les charges à caractère général représentent un montant de 8,3 M€. Elles représentent 14 % des dépenses réelles de fonctionnement.
- Enfin, il convient de noter que les subventions aux associations et aux établissements publics d'enseignement (collèges, lycées, écoles d'art) ont été stabilisées autour de 5 M€ depuis la mandature précédente.

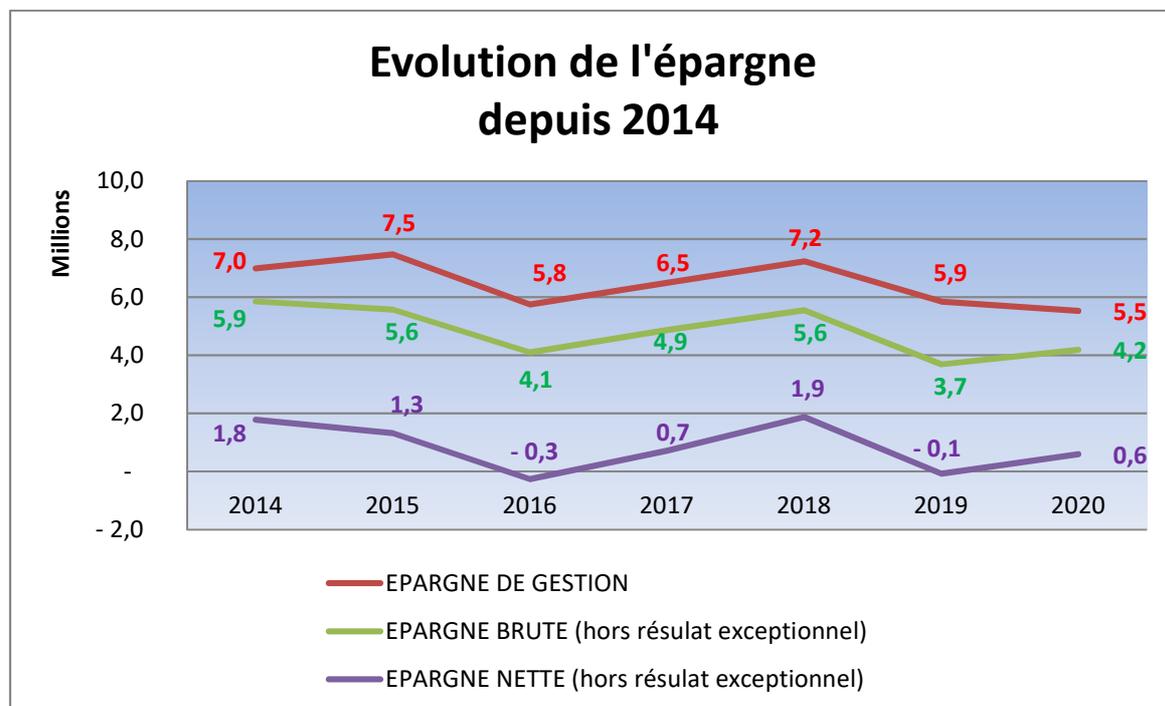
⊗ Au niveau de l'investissement, le niveau des réalisations est en progression avec des dépenses d'équipement qui passent de 13,4 M€ à 14,1 M€ entre 2019 et 2020. Ces dépenses évoluent ainsi de 381 € à 409 € par habitant (ratio 11).



- Cette évolution intervient dans un contexte de stabilisation du *coefficient d'autofinancement courant* (ratio 12 et 12 bis), qui se maintient autour de 100 %, hors recettes exceptionnelles. Cette évolution s'appuie sur la politique de désendettement, la maîtrise des dépenses de personnel et sur la dynamique d'évolution du produit fiscal.
- Le *taux d'équipement* désigne l'effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. Il est stable entre 2019 et 2020 (ratio 13 et 13 bis).
- Parallèlement, à la faveur d'opérations de cessions foncières et des excédents antérieurs reportés, la maîtrise de l'endettement se poursuit. La collectivité n'a pas eu à recourir à l'emprunt depuis 3 ans. Cet effort de désendettement s'illustre au travers :
 - d'un encours de dette qui diminue de 84 € / habitant (ratio 9), passant de 961 € à 877 € / habitant ;
 - d'un taux d'endettement (hors produits exceptionnels) qui diminue de 55 % à 48 % (ratio 8);
 - d'une capacité de désendettement hors résultat exceptionnel⁷ qui passe de 9,2 ans à 7,2 ans entre 2019 et 2020. Pour faire face à la compression de l'épargne brute, la diminution de l'encours contribue à améliorer la capacité de désendettement.

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Encours de dette	48 306 391	46 445 067	42 083 258	41 229 280	37 564 792	33 785 729	30 188 200
Epargne brute hors résultat exceptionnel	5 854 810	5 580 777	4 101 214	4 868 441	4 771 195	3 688 160	4 191 734
Capacité de désendettement	8,3	8,3	10,3	8,5	7,9	9,2	7,2

☒ Au niveau de l'épargne, son évolution depuis 2014 est illustrée ci-après :



⁷ (Dette / Epargne brute hors résultat exceptionnel)

■ Conclusion

Sur la période 2014-2020, la trajectoire financière de la Collectivité est marquée par une gestion maîtrisée des dépenses et par un désendettement conséquent (- 18,1 M€ entre 2014 et 2020).

Induite par le désengagement de l'Etat et de l'Intercommunalité, cette trajectoire nouvelle a reposé entre 2014 et 2018 sur des dépenses de fonctionnement contenues et sur la génération de recettes exceptionnelles, qui ont permis d'éviter le recours à l'augmentation des taux sur la période. En 2018, le recours au levier fiscal a permis de conforter le niveau des recettes structurelles, ce qui a renforcé l'épargne brute et a contribué à améliorer la capacité de désendettement.

La Collectivité a réussi le défi de maintenir une politique ambitieuse en matière d'investissement. Ce soutien à l'investissement public a notamment été rendu possible grâce aux excédents antérieurs cumulés et aux cessions immobilières.

Envoyé en préfecture le 14/06/2021

Reçu en préfecture le 14/06/2021

Affiché le



ID : 974-219740073-20210601-DL__2021_067-DE

ANNEXES

ANNEXE 1 - Etat des effectifs au 31 décembre 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		10	0	10	4	2	6
Directeur Général des Services	A	1	0	1	0	0	0
Directeur Général Adjoint des Services	A	5	0	5	3	0	3
Directeur Général des Services Techniques	A	1	0	1	1	0	1
Collaborateur de Cabinet	A	3	0	3	0	2	2
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		253	1	254	74	146	220
Administrateur	A	0	0	0	0	0	0
Directeur Territorial	A	3	0	3	3	0	3
Attaché Principal	A	11	0	11	7	2	9
Attaché	A	27	0	27	4	20	24
Rédacteur Principal 1ère Classe	B	10	0	10	7	3	10
Rédacteur Principal 2ème Classe	B	20	0	20	14	4	18
Rédacteur	B	34	0	34	6	23	29
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	15	0	15	3	10	13
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	C	49	1	50	4	38	42
Adjoint Administratif	C	84	0	84	26	46	72
FILIERE TECHNIQUE (c)		504	101	605	86	433	519
Ingénieur général	A	0	0	0	0	0	0
Ingénieur en chef hors classe	A	2	0	2	0	0	0
Ingénieur en chef	A	2	0	2	1	0	1
Ingénieur hors classe	A	0	0	0	0	0	0
Ingénieur principal	A	5	0	5	4	0	4
Ingénieur	A	3	0	3	2	1	3
Technicien Principal 1ère Classe	B	7	0	7	5	2	7
Technicien Principal 2ème Classe	B	7	0	7	2	5	7
Technicien	B	29	0	29	1	25	26
Agent de Maîtrise Principal	C	11	0	11	9	2	11
Agent de Maîtrise	C	79	8	87	12	61	73
Adjoint Technique Territorial Principal 1ère Classe	C	18	0	18	5	6	11
Adjoint Technique Territorial Principal 2ème Classe	C	131	17	148	1	135	136
Adjoint Technique Territorial	C	210	76	286	44	196	240
FILIERE SOCIALE (d)		5	70	75	4	21	25
Assistant Socio Educatif de classe exceptionnelle	A	2	0	2	2	0	2
Assistant Socio Educatif	A	0	0	0	0	0	0
Educateur de jeunes enfants	A	3	0	3	0	2	2
Agent spécialisé Principal 1ère Classe des écoles maternelles	C	0	14	14	2	8	10
Agent spécialisé Principal 2ème Classe des écoles maternelles	C	0	56	56	0	11	11
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		12	0	12	3	4	7
Auxiliaire de puériculture Principal 1ère Classe	C	6	0	6	3	3	6
Auxiliaire de puériculture Principal 2ème Classe	C	6	0	6	0	1	1
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0	0	0	0	0	0
[...]				0			0
FILIERE SPORTIVE (g)		20	0	20	4	7	11
Educateur APS Principal 1ère Classe	B	2	0	2	2	0	2
Educateur APS Principal 2ème Classe	B	1	0	1	0	0	0
Educateur APS	B	10	0	10	1	7	8
Opérateur APS Principal	C	3	0	3	1	0	1
Opérateur APS Qualifié	C	4	0	4	0	0	0
Opérateur APS	C	0	0	0	0	0	0

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)
FILIERE CULTURELLE (h)		40	0	40	6	24	30
Conservateur	A	1	0	1	0	0	0
Bibliothécaire Principal	A	1	0	1	1	0	1
Bibliothécaire	A	3	0	3	2	0	2
Assistant de Conservation Principal 1ère Classe	B	1	0	1	0	1	1
Assistant de Conservation Principal 2ème Classe	B	1	0	1	0	0	0
Assistant de Conservation	B	5	0	5	1	4	5
Adjoint du Patrimoine 2ème Classe	C	13	0	13	2	11	13
Adjoint du Patrimoine	C	15	0	15	0	8	8
FILIERE ANIMATION (i)		39	0	39	6	26	32
Animateur principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Animateur principal de 2ème	B	2	0	2	0	2	2
Animateur	B	4	0	4	0	1	1
Adjoint d'Animation principal 1ère Classe	C	4	0	4	2	2	4
Adjoint d'Animation principal 2ème Classe	C	7	0	7	3	4	7
Adjoint d'Animation	C	21	0	21	0	17	17
FILIERE POLICE (j)		4	0	4	4	0	4
Chef de service de Police Municipale	B	1	0	1	1	0	1
Brigadier chef principal	C	2	0	2	2	0	2
Gardien brigadier	C	1	0	1	1	0	1
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0	0	0	0	0	0
[...]				0			0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		887	172	1059	191	663	854

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT (4)	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (663)						
Collaborateur de Cabinet (2)	°	CAB				
Attaché Principal (2)		ADM				
Attaché (20)		ADM				
Rédacteur Principal 1 ^{ère} Classe (3)		ADM				
Rédacteur Principal 2 ^{ème} Classe (4)		ADM				
Rédacteur (23)		ADM				
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} Classe (10)		ADM				
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} Classe (38)		ADM				
Adjoint Administratif (46)		ADM				
Ingénieur (1)		TECH				
Technicien principal 1 ^{ère} classe (2)		TECH				
Technicien Principal 2 ^{ème} Classe (5)		TECH				
Technicien (25)		TECH				
Agent de Maîtrise Principal (2)		TECH				
Agent de Maîtrise (61)		TECH				
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} Classe (6)		TECH				
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe (135)		TECH				
Adjoint Technique (196)		TECH				
Educateur de jeunes enfants ppal de 2 ^{ème} classe (2)		S				
Agent spécialisé principal 1 ^{ère} classe des écoles maternelles (8)		S				
Agent spécialisé principal 2 ^{ème} classe des écoles maternelles (11)		S				
Auxiliaire de puériculture Principal 1 ^{ère} Classe (3)		MS				
Auxiliaire de puériculture Principal 2 ^{ème} Classe (1)		MS				
Educateur APS (7)		SP				
Animateur principal de 2 ^{ème} classe (2)		ANIM				
Animateur (1)		ANIM				
Adjoint d'Animation ppal de 1 ^{ère} classe (2)		ANIM				
Adjoint d'Animation ppal 2 ^{ème} Classe (4)		ANIM				
Adjoint d'Animation (17)		ANIM				
Assistant de Conservation Principal 1 ^{ère} classe (1)		CULT				
Assistant de Conservation (4)		CULT				
Adjoint du Patrimoine 2 ^{ème} Classe (11)		CULT				
Adjoint du Patrimoine (8)		CULT				
Agents occupant un emploi non permanent (57)						
Apprenti	14					
Accroissement temporaire d'activité	43					
TOTAL GENERAL	720					

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEURS :

ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : Police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

- (3) REMUNERATION :** Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)
- (4) CONTRAT :** Motifs du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
- 3-a° : article 3, 1^{er} alinéa : accroissement temporaire d'activité
 - 3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
 - 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
 - 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
 - 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
 - 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %
 - 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
 - A : autres (préciser)
- (5)** Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »)
- (6)** Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347
- (7)** Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1
- (8)** Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret 85-1148 du 20 octobre 1985

ANNEXE 2 - Etat des subventions aux associations et aux établissements publics

☒ Associations :

Bénéficiaires	Montant
SUBVENTION OFFICE MUNICIPAL DU SPORT	861 034
SUBVENTION AGEMA	640 000
SUBVENTION VILLAGE TITAN - CENTRE CULTUREL	640 000
SUBVENTION AGIDESU	504 500
SUBVENTION ASSOCIATION FARFAR	460 000
SUBVENTION SS JEANNE D'ARC	300 000
SUBVENTION BASE NAUTIQUE DES MASCAREIGNES	270 000
SUBVENTION PORTOISE ENFANCE ET FAMILLE - APEF	98 000
SUBVENTION KONPANI IBAO	95 000
SUBVENTION COMITE DES OEUVRES SOCIALES	90 000
SUBVENTION APJPA	90 000
SUBVENTION ASSOCIATION COCCINELLES	71 900
SUBVENTION ILOI	50 000
SUBVENTION USPG SPORTS ACROBATIQUES	42 800
SUBVENTION ASSOCIATION LE PORT HANDBALL	38 500
SUBVENTION MISSION INTERCOMMUNALE DE L'OUEST	37 000
SUBVENTION COMITE DES CHOMEURS ET DES MAL LOGES DU PORT	30 000
SUBVENTION FOOTBALL CLUB RIVIERE DES GALETS	30 000
SUBVENTION AGAME INSERTION PAR L'INFORMATIQUE	27 435
SUBVENTION AN GREN KOULER	25 000
SUBVENTION OPIAPA	25 000
SUBVENTION LES PETITS PANDAS	20 000
LICENCES SPORTIVES POUR TOUS	16 395
SUBVENTION ACADEMIE POUR L'EGALITE DES CHANCES	15 000
SUBVENTION ASSOCIATION DES COMMERCANTS DU PORT	15 000
SUBVENTION LA CERISE SUR LE CHAPEAU	15 000
SUBVENTION ASSOCIATION RACING CLUB AUSTRAL	14 000
SUBVENTION SECAM PRODUCTION	12 000
SUBVENTION ASSOCIATION LA JEANNE OUEST NATATION	10 000
SUBVENTION LOFIS LA LANG KREOL LA RENYON	10 000
SUBVENTION ASSOCIATION DES APPRENTIS D'AUTEUIL OCEAN INDIEN	9 250
SUBVENTION ASSOCIATION RESEAU OTE !	8 500
SUBVENTION RUGBY CLUB PORTOIS	8 000
SUBVENTION JUNIOR BUSINESS	7 767
SUBVENTION ASSOCIATION SPORTIVE PORTOISE BOXE ANGLAISE	7 000
SUBVENTION USEP	7 000
SUBVENTION ASSOCIATION LE CLAN	6 500
SUBVENTION BAMBOU PANDAS	6 392
SUBVENTION USPG TENNIS	6 000
SUBVENTION ASSOCIATION REUNIONNAISE RETRAITES	6 000
SUBVENTION ANKRAGE	5 000
SUBVENTION MULTI BOXE RIVIERE DES GALETS	5 000
SUBVENTION ECOLE DE FOOTBALL DU PORT	5 000
SUBVENTION USPG ATHLETISME	5 000
SUBVENTION ASSOCIATION LIAISON	5 000

Bénéficiaires	Montant
SUBVENTION LALANBIK	5 000
SUBVENTION BEK LA BARRE	5 000
SUBVENTION CLUB SPORTIF PORTOIS DE BASKETBALL	5 000
SUBVENTION LILOMOTS	4 612
SUBVENTION LE PORT CANNE DE COMBAT	4 000
SUBVENTION BOULES PORTOISES COMMUNALES	4 000
SUBVENTION ASSOCIATION PREVENTION ALCOOLOGIE & ADDICTOLOGIE	3 882
SUBVENTION ASSOCIATION HIBISCUS	3 150
SUBVENTION ASSOCIATION REUNIONNAISE DRAGON BOAT	3 000
SUBVENTION CERCLE D'ESCRIME DE L'OUEST	3 000
SUBVENTION DALONS PORT KARATE DO	3 000
SUBVENTION ARAJUFA	3 000
SUBVENTION DOJO PORTOIS	3 000
SUBVENTION ASSOCIATION RANDO RDG	3 000
SUBVENTION ASSOCIATION PORTOISE SOLIDARITE & AMITIE	2 500
SUBVENTION ASSOCIATION DES DECORES DU TRAVAIL	2 000
SUBVENTION ASSOCIATION DE QUARTIER CITRON GALET	2 000
SUBVENTION LES AMIS DES MARINS	2 000
SUBVENTION PORT PEDALES ASSOCIATION	1 500
SUBVENTION JEUNESSE PIEDS POINGS DETERMINES A AVANCER	1 000
SUBVENTION JUDO CLUB RIVIERE DES GALETS	1 000
SUBVENTION ASSOCIATION PORTOISE DE JIU JITSU BRESILIEN	1 000
SUBVENTION USPG HOCKEY	900
SUBVENTION AIKIDO CLUB DE L'OUEST	500
TOTAL	4 718 017

☒ Etablissements publics :

Bénéficiaires	Montant
SUBVENTION ECOLE ART DE LA REUNION	120 000
SUBVENTION ECOLE ARCHITECTURE MONTPELLIER	70 000
PARTICIPATION GIP ECOCITE	34 600
SUBVENTION COLLEGE TITAN	4 000
SUBVENTION COLLEGE ALBIUS	4 000
SUBVENTION LYCEE JEAN HINGLO	4 000
SUBVENTION LYCEE DE LEPERVANCHE	4 000
SUBVENTION COLLEGE OASIS	4 000
TOTAL	244 600

ANNEXE 3 – Synthèse de produits de location immobilière

Objet	Montant
LOCAUX PROFESSIONNELS	649 510
LTS	438 905
LOCAUX AUX ASSOCIATIONS	117 748
LOCATIONS DE SALLES DE FETES	9 490
LOCAUX D'HABITATION	58 895
LOGEMENTS DE FONCTION - ECOLES	4 698
LOCAUX AUX INSTITUTIONNELS	21 278
BAUX AGRICOLES	2 921
Total	1 303 445

ANNEXE 4 – Détails des cessions foncières

Opération	n° parcelle	N° DCM	Montant
CESSION LEVAVASSEUR	BA 380	2019-138	1 400 000
CESSION JWH PROMOTION IMMOBILIÈRE	AX 38-39	2019-079	916 000
CESSION THD GROUP	BI 293	2019-139	880 000
GROUPE LES FLAMBOYANTS / SCI SAVANE	BA 3	2019-029	800 000
CESSION SCI L'ETRIER	AV 312	2019-122	465 000
SCI VALEA	AL 1600-1602-1605	2016-168	112 000
CESSION LIM HOUN TCHEN	AH 314-315-316	2019-046	103 000
CESSION EPOUX THOMAS	AO 1825	2019-124	78 680
CESSION ARECI	AH 243	2017-048	36 855
CESSION SOLIHA REUNION	AO 1814	2019-155	7 500
CESSIONS FONCIERES			4 799 035

ANNEXE 5 – Détail des opérations d'équipement

Opération	dépenses	recettes
ESPACES PUBLICS - TRAVAUX DE PROXIMITE	293 029	
TOILETTES AUTOMATIQUES LITTORAL NORD	287 916	
PARC BOISE - ETUDES ET TRAVAUX - PHASE1	103 645	
ACQUISITION DE MATERIELS ENVIRONNEMENT	48 795	
REFECTION DES AIRES DE JEUX ESPACES PUBLICS	20 709	
"UN ARBRE - UN ENFANT"	12 835	
AMÉNAGEMENT ENTRÉES RDG	7 006	-
CIMETIERE PAYSAGER - FEUILLES SUPPLEMENTAIRES	1 090	
CRÉATION AIRE DE JEUX QUATREFAGES	431	-
FIL VERT - SCHEMA DIRECTEUR		4 178

ENVIRONNEMENT	775 457	4 178
----------------------	----------------	--------------

Opération	dépenses	recettes
SÉCURISATION ROUTIERE - ABORDS DU COLLÈGE ALBIUS	1 121 960	44 995
SÉCURISATION ROUTIERE - ABORDS DU COLLÈGE TITAN	999 386	13 389
MODERNISATION DU RÉSEAU ECLAIRAGE PUBLIC	462 065	20 387
ECLAIRAGE PUBLIC - INTERVENTIONS DE PROXIMITE	307 790	-
VOIRIES ET RESEAUX DIVERS	279 901	44 800
SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE	201 753	
SECURISATION LIEE A LA POLLUTION DES SOLS	120 805	-
RENFORCEMENT RÉSEAU EDF - LOI SRU	86 866	
PLUVIAL ET AUTRES RESEAUX-INTERVENTION DE PROXIMITE	43 348	
MISSION ASSISTANCE GESTION/EQUIPEMENT DE LA VOIRIE	39 152	
REQUALIFICATION PETITE ROCADE	19 784	
PROGRAMME ROUTIER - ETUDES	17 378	
AMENAGEMENT DES ENTREES DE VILLE TAMATAVE / POLITZER /COMPAGNIE DES INDES	6 076	
REQUALIFICATION RUES JEAN BERTHO ET DE LA POSTE	305	
ENTRÉE DE VILLE / REQUALIFICATION DE LA RUE GENERAL DE GAULLE	180	
INVESTIGATION DU RESEAU EAUX PLUVIALES	-	12 450
SECURISATION DES ABORDS - ECOLE F. DOLTO		113 506
DIAGNOSTIC DE L'ECLAIRAGE PUBLIC		31 780
AMÉNAGEMENTDES ABORDS ECOLES RIVIERE/FRUTEAU		96 000

INFRASTRUCTURE	3 706 749	377 308
-----------------------	------------------	----------------

Opération	dépenses	recettes
PACD - CONSTRUCTION NOUVELLE ECOLE D'ARCHITECTURE	372 372	
PATRIMOINE BATI - INTERVENTIONS DE PROXIMITE	279 776	3 868
ESPACE DE PROXIMITE VAN DICK	189 878	
INTERVENTIONS TRAVAUX DE PROXIMITE	146 712	
INTERVENTION DE PROXIMITE - LTS COMMUNAUX	69 363	
RÉHABILITATION DU SERVICE HABITAT ET CADRE DE VIE	60 884	
MISE AUX NORMES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	54 081	
INSTALLATION CLIMATISEURS BATIMENTS	52 571	
ACQUISITION DE MATERIELS - REGIES DE PROXIMITE	38 216	

CONSTRUCTION DU BATIMENT DU SDIS	17 660	-
SECURITE ET INCENDIE ERP	16 047	
REFECTION CUISINE CENTRALE	15 274	
AMENAGEMENT MAIRIE CENTRALE	8 468	
VIDEOPROTECTION ET ALARMES ANTI INTRUSION	2 602	
ACQUISITION DE MATERIELS	995	
REFECTION EGLISE JEANNE D'ARC	640	
HALLE DES MANIFESTATIONS	171	-
SALLES DE VEILLEE MORTUAIRE	-	7 228
MAISON DE PROJET BOLON		7 487

PATRIMOINE ET TRAVAUX	1 325 711	18 582
------------------------------	------------------	---------------

Opération	dépenses	recettes
INTERVENTIONS DE PROXIMITE - ECOLES	245 523	
PLOMBERIE SUR LES ECOLES	126 677	-
ECOLE R. MONDON A - ETANCHEITE TOITURE	113 834	26 400
MOBILIERS DES RESTAURANTS SCOLAIRES	84 993	
MATERIELS DE RESTAURATION SCOLAIRE	77 183	
OFFICE ET RESTAURANT ECOLE Y. BIGOT	66 142	-
ECOLE NUMERIQUE	48 437	37 782
MOBILIERS - ECOLES	35 499	
ECOLE DAYOT - INSTALLATIONS ELECTRIQUES	28 698	-
ECOLE - INSTALLATIONS ELECTRIQUES DOLTO	13 712	-
FACADES ET ETANCHEITE B. HOAREAU	2 241	-
FACADES ET ETANCHEITE ECOLE VENDOMELE	1 924	53 299
PERISCOLAIRE - PETIT EQUIPEMENT	1 560	
CITE EDUCATIVE - ACQUISITION DE TABLETTES	-	22 920
SECURISATION DES ECOLES		41 989

ECOLES	846 423	182 391
---------------	----------------	----------------

Opération	dépenses	recettes
CPA - ZAC RIVIERE DES GALETS	1 093 357	
CPA - PRU	571 143	10 575
RHI - SAY PISCINE	562 605	50 700
ANRU	274 527	-
ACQUISITIONS IMMOBILIERES	263 681	
CPA - ZAC TRIANGLE DE L'OASIS	198 795	
RHI - RIVIERE DES GALETS VILLAGE	155 237	-
PNRU 2 - PHASE ETUDES	57 886	163 265
ZAC MASCAREIGNES - ACTUALISATION DU PROGRAMME	52 433	
LES PORTES DE L'OCEAN	24 901	
PROJET PEDAGOGIQUE NOUVEL ENSEMBLE SCOLAIRE	11 751	
PLAN LOCAL D'URBANISME	3 633	
RHI SAINT-ANGE DOXILE	2 487	
PNRU 2 - PHASE OPERATIONNELLE	1 936	860 753
RHI - EPUISEMENT	1 680	
RHI KARTIE RIVIERE DES GALETS	606	
PLAN DE DEPLACEMENT COMMUNAL	521	-

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	3 277 176	1 085 293
----------------------------------	------------------	------------------

Opération	dépenses	recettes
REHABILITATION MEDIATHEQUE BENOITE BOULARD	356 411	213 177
CENTRE CULTUREL ADOIS / LACPATIA	110 057	80 000
OEUVRES D'ART	71 853	
SUBVENTION EQUIPEMENT AGIDESU	49 200	
MATERIELS CULTURE / ANIMATION	41 896	-
SUBVENTION EQUIPEMENT VILLAGE TITAN CENTRE CULTURE	25 000	
SUBVENTION EQUIPEMENT OFFICE MUNICIPAL DU PORT	24 360	
SUBVENTION EQUIPEMENT ENSAM MONTPELLIER	22 500	
SUBVENTION EQUIPEMENT KABARDOCK	21 000	
REFECTION DE L'ANCIENNE MEDIATHEQUE	19 982	
SUBVENTION EQUIPEMENT AN GREN KOULER	15 000	
CHANTIERS D'INSERTION - AGAME - REEMPLOI INFORMATIQUE	13 500	
CHANTIERS D'INSERTION - ACADEMIE POUR L'EGALITE DES CHANCES	13 500	
SUBVENTION EQUIPEMENT KONPANI IBAO	13 500	
FISAC - AIDES DIRECTES - AMENAGEMENT ET ACCESSIBILITE	10 064	107 200
FRICHES CULTURELLES ET ECONOMIQUES - DESAMIANTAGE	9 130	
SUBVENTION EQUIPEMENT FOOTBALL CLUB RDG	9 000	
SUBVENTION EQUIPEMENT LE PORT HANDBALL	9 000	
VIE LOCALE - TRAVAUX DE PROXIMITE	8 144	
CHANTIERS D'INSERTION - AN GREN KOULER - BANN ZARD	7 500	
CHANTIERS D'INSERTION SQUARE PIERRE SEMARD	7 193	
THEATRE SOUS LES ARBRES	6 495	-
SUBVENTION EQUIPEMENT ASSOCIATION PORTOISE BOXE ANGLAIS	6 000	
SUBVENTION EQUIPEMENT USPG HOCKEY	5 000	
SUBVENTION EQUIPEMENT JUNIOR BUSINESS	4 733	
SUBVENTION EQUIPEMENT ASSOCIATION LES PETITS PANDAS	4 500	
CHANTIERS D'INSERTION - AGRICULTURE BIOLOGIQUE	4 300	
SUBVENTION EQUIPEMENT CSP BASKET BALL	3 000	
CINEMA CASINO - ETUDES	2 523	
SUBVENTION EQUIPEMENT USPG SPORTS ACROBATIQUES	2 500	
REHABILITATION MAISON DE QUARTIER RN4	2 425	
SUBVENTION EQUIPEMENT USPG ATHLETISME	2 000	
SUBVENTION EQUIPEMENT KARATE CLUB PORTOIS	2 000	
SUBVENTION EQUIPEMENT KOP PORTOIS	2 000	
CHANTIERS D'INSERTION - AN GREN KOULER - FERMES	1 500	
SUBVENTION EQUIPEMENT AGAME	1 500	
CENTRE CULTUREL FARFAR	225	-
CULTURE ET VIE LOCALE	908 490	400 377

Opération	dépenses	recettes
REHABILITATION PISCINE J. L. JAVOY	2 351 887	222 773
PLAN BOULODROME	117 516	42 750
SPORT - INTERVENTIONS DE PROXIMITE	82 352	
MATERIELS SPORTIFS	74 482	-
CSM - REFECTION TOITURE	26 718	
TRAVAUX DE GRILLAGES ET PARE BALLONS	22 149	
OASIS MANDELA - REFECTION VESTIAIRES / SANITAIRES	3 174	-
COMPLEXE SPORTIF MANES - DESAMIANTAGE	3 092	
COMPLEXE SPORTIF OASIS - CLOTURE / PISTE ATHLETISME	488	
COMPLEXE SPORTIF MANES - REHABILITATION - PHASE 1	469	9 014
ESPACE SPORTIF ANTIGONE		27 485

SPORTS	2 682 327	302 022
---------------	------------------	----------------

Opération	dépenses	recettes
VEHICULES - PARC AUTOMOBILE	195 128	
ACQUISITIONS INFORMATIQUES	189 671	
ACQUISITION DE LOGICIELS	63 732	
ACQUISITION DE MATERIELS MAGASIN	33 772	
DEPENSES D'EQUIPEMENT TELEPHONIE	32 433	
ACQUISITION DE MOBILIER	16 171	
NUMERISATION DES ARCHIVES HISTORIQUES	7 487	
ACQUISITION DE MATERIELS - COVID-19	6 068	
POLICE MUNICIPALE - ACQUISITION DE MATERIELS	3 266	250
ACQUISITION MATERIELS COMMUNICATION	3 071	
WIFI PUBLIC	813	6 300
AMENDES DE POLICE		134 912

ADMINISTRATION GENERALE	551 610	141 462
--------------------------------	----------------	----------------

TOTAL	14 073 942	2 511 613
--------------	-------------------	------------------